



Journée du 29 août 2008

QUAND VOIR EN GRAND C'EST POUR DÉTRUIRE

Intervenants :

Jean-Pierre Caillot, psychiatre, psychanalyste à la société psychanalytique de Paris, membre et cofondateur du Collège de psychanalyse groupale et familiale

Hervé Mariton, député de la Drôme

Jean-Luc Marret, chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique, chercheur invité à l'université John Hopkins de Washington

Alain Minc, président de AMConseil

Pierre-Olivier Sur, avocat associé du cabinet Fischer, Tandeau de Marsac, Sur et Associés

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC

Animateur : Jacques Hébert, journaliste et conseil en communication

L'animateur introduit le débat en citant une phrase de Jules Vernes malheureusement vérifiée depuis : « Tant qu'il n'est question que de détruire, toutes les ambitions s'allient aisément. » Il demande, pour commencer, l'avis de M. Caillot sur le thème du débat.

Jean-Pierre Caillot, psychiatre, psychanalyste à la société psychanalytique de Paris

Le sujet de la table ronde évoque pour Jean-Pierre Caillot les rapports entre la mégalomanie, les formes pathologiques de toute puissance, « l'incestualité » et la perversion narcissique. Il faut, selon lui, réserver le terme de mégalomanie aux formes pathologiques où l'omnipotence est privée de limite et les interdits symboliques de l'inceste et du meurtre sont absents. C'est dans cet espace que la psychose et surtout la perversité se déploient. Le concept de perversion narcissique a été élaboré par M. Racamier dans les années 1980, et les travaux de Jean-Pierre Caillot confirment que la mégalomanie se confond avec l'espace de l'inceste et du meurtre ou avec celui de « l'incestuel » et du « meurtriel ».

Le psychiatre explique que l'incestualité n'est pas une formation œdipienne où le meurtre et l'inceste sont inconscients ; son aire se situe entre celle de l'inceste et celle de l'Œdipe. L'incestualité qualifie ce qui porte l'empreinte de l'inceste dans la vie psychique individuelle, familiale ou groupale. On parle alors en termes cliniques d'équivalent d'inceste et d'équivalent de meurtre. Pour Jean-Pierre Caillot, ces concepts nouveaux méritent un avenir par leur originalité dans la perspective psychanalytique théorique et pratique en mettant en lumière un lien essentiel entre la mégalomanie et l'incestualité.

Il illustre le concept de mégalomanie, d'auto-engendrement et d'opposition entre incestualité et formation œdipienne par un psychodrame touchant un enfant de cinq ans. Celui-ci vivait dans une famille incestueuse avec sa mère, en l'absence de son père. À son arrivée dans le groupe psychodramatique, il est mutique et tellement angoissé que les thérapeutes préfèrent tolérer son comportement. Puis, il se met à participer spontanément à tous les jeux en imitant un oiseau grand et fort et volant très haut, dominant tout. Il commence à parler pour proposer des jeux où il est le roi ou le plus grand dinosaure qui n'a pas besoin de manger, de boire ou d'avoir des parents. Il figure alors son fantasme d'auto-engendrement, qui illustre une mégalomanie pathologique.

Revenant à la perversité, qui concerne les organisations psychiques individuelles et collectives, Jean-Pierre Caillot explique qu'elle se manifeste par l'exercice d'une force destructrice et que sa fréquence et son étendue sont grandes. Dans la perversité, l'envie occupe une place centrale; l'envie au sens Mélanie Klein, c'est-à-dire d'une attaque portée sur la personne admirée et sur les sources de la vie et de la créativité.

Le psychiatre définit la perversion narcissique comme une organisation caractérisée par le besoin, la capacité et le plaisir de se mettre à l'abri des conflits psychiques, en particulier du deuil. Le pervers narcissique se fait alors valoir au détriment d'une personne ou d'un groupe manipulé comme un faire-valoir, notamment par le mensonge, les manœuvres de séduction mensongère ou les manœuvres anxiogènes comme la culpabilisation.

La pensée perverse, selon Jean-Pierre Caillot, est un type de pensée présidant à la mise en œuvre de conduites perverses de manipulation d'autrui, à l'inverse de la pensée créative. Cette pensée se caractérise par une absence d'émotion, une aisance à dissimuler la vérité et une socialisation apparente tout en étant experte en manœuvres : seul compte le résultat. Tournée vers l'agir, le faire agir et le décervelage, la pensée perverse est extrêmement pauvre. Sa recherche du pouvoir est due à un problème d'omnipotence narcissique.

Dans un groupe ou une institution, un noyau pervers est une configuration dynamique et durable du groupe. Son caractère pervers se définit par les personnes qui le composent et par un fonctionnement caractérisé par le secret incestuel et la prédation et par la transgression des règles communes. Ses manœuvres ont horreur du dévoilement.

En conclusion, Jean-Pierre Caillot explique que l'incestualité et sa composante perverse narcissique concernent non seulement l'individu ou la famille, mais aussi la société. Elle est source d'abus ou de maltraitances observés par tous au quotidien.

Jean-Luc Marret, chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique

Répondant à Jacques Hébert, le chercheur doute que les terroristes aient à l'esprit l'idée de voir en grand dans leurs agissements.

Si la destruction est intentionnelle, il explique que plusieurs moyens permettent d'y parvenir. Les régimes totalitaires, régimes fondés sur la terreur, sont les systèmes les plus rationnels dans ce but ; le stalinisme, le nazisme, la maoïsme... tous ont abouti à de grandes destructions et à des massacres massifs. La conquête militaire est un autre facteur de destruction puisque le conquérant détruit généralement ce qui existait auparavant. M. Marret cite également la diffusion des religions et les colonisations, même si ces deux types d'évènements ne sont pas toujours intentionnellement destructifs dans leur volonté de changement ou d'exploitation de ressources économiques.

L'attribution du caractère destructif à des évènements dépend aussi du jugement de l'Histoire. Celle-ci préfère parfois retenir d'abord leurs aspects positifs, ceux de la Révolution française ou de la conquête romaine de la Gaule notamment.

Citant le philosophe Autrichien Karl Popper, Jean-Luc Marret explique que les utopies peuvent contenir en elles-mêmes des germes de destruction, précisément parce qu'elles pensent en grand. En effet, les porteurs d'utopie convaincus que leur cause est juste sont susceptibles de chercher à éliminer ceux qui sont contre leur vision du monde générant alors destructions et massacres. Ainsi, l'utopie des révolutionnaires français a donné naissance à la terreur ; les terroristes étaient alors les révolutionnaires qui considéraient que la terreur était une pratique pour lutter contre les ennemis de leur cause.

Jean-Luc Marret fait remarquer qu'au regard du nombre de victimes, le terrorisme est un phénomène de violence très minime s'il est comparé aux régimes totalitaires, aux génocides, à la colonisation ou à la diffusion des grandes religions. Il doute donc que le terrorisme soit un moyen qui permette de changer durablement une société.

Pour définir le terrorisme, le chercheur explique qu'il s'agit d'abord d'un moyen de faibles, c'est-à-dire de groupes n'ayant pas de moyens militaires ou politiques suffisants. Il est également un concept par lequel ceux qui le combattent cherchent à le dénigrer, tels les nazis qualifiant de terroristes les combattants de La Résistance. Par ailleurs, cette forme d'action est constamment en recherche de modes de violence novateurs, notamment pour attirer et conserver l'attention des médias. La norme actuelle, notamment de la part des djihadistes, étant l'attentat-suicide, le seul pouvoir des polices occidentales est de repousser l'échéance d'un tel attentat. Toutefois, les terroristes recherchent de nouvelles technologies pour contourner les réponses sécuritaires des Etats dans une logique adaptative. Pour ces différentes raisons, ce chercheur prédit de nouvelles destructions imputables aux groupes terroristes qui sont tentés de penser en grand pour détruire. Il prône donc le principe de précaution, notamment de la part des responsables de la sécurité des citoyens.

Rappelant les actions de l'administration Bush, Jean-Luc Marret remarque que la guerre contre le terrorisme peut déboucher sur des effets paradoxaux qui remettent en cause la société occidentale et notamment ses principes. Tous les moyens de lutte ne sont pas bons, parce qu'ils sont parfois contreproductifs pour lutter contre le terrorisme.

S'agissant des raisons poussant les individus vers le terrorisme, les études montrent qu'il est difficile de les identifier et que les origines peuvent être variées. Ainsi, il a été montré que le terrorisme d'extrême droite des années 1980 aux États-Unis était dû à de « petits Blancs » socialement déclassés qui canalisent leur rancœur à l'égard de l'État. À l'inverse, les terroristes d'extrême gauche étaient issus de minorités ethniques, souvent diplômés et issus des grandes villes. Concernant les djihadistes de France, l'étude menée par Jean-Luc Marret a montré qu'ils étaient souvent des chômeurs de longue durée avec un faible niveau d'instruction.

Remarquant que la société accepte la destruction comme l'individu accepte la notion de la mort, le chercheur rappelle l'existence du paradoxe de la destruction créatrice, notion élaborée par l'Autrichien Joseph Schumpeter. Alors que celui-ci l'avait cantonnée à l'économie où la croissance peut venir de la destruction de modèles ou d'outils de production existants, M. Marret l'étend à la société dans son ensemble en constatant sa résilience face aux destructions.

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC

Étant un acteur du monde social, ce syndicaliste y voit des liens avec les sujets traités précédemment. À l'ère de la mondialisation, le monde constate qu'il a su réduire la pauvreté malgré une croissance démographique qui a quintuplé la population mondiale en 100 ans. Mais, le développement de l'économie est soumis depuis quelques années à une financiarisation qui a pour seul objectif de maximiser les profits, ce qui la conduit à se déconnecter de l'économie réelle et donc à générer des crises à répétition.

Bernard Van Craeynest se dit préoccupé par le fait que la spécialisation productive en cours n'a pas été expliquée au citoyen. La société des Trente Glorieuses assise sur une large moyenne a ainsi explosé. Ceux qui réussissent sont ceux qui ont des diplômes et travaillent dans les secteurs en croissance, notamment la finance, la haute technologie, l'énergie ou les transports. En face, les individus sans qualification sont écartés de cette spécialisation alors même que la France voit sortir chaque année 150 000 jeunes de l'école sans qualifications. Pour cet ingénieur, il y a au mieux un risque de développement de la délinquance, voire une évolution vers des dérives sectaires ou terroristes.

L'inadaptation de l'économie française à la mondialisation appauvrit la classe moyenne par une destruction d'emplois dans l'industrie, secteur qui est historiquement celui qui réalise les plus importants gains de productivité qui sont le terreau du développement de la croissance. Cela au profit d'une spécialisation vers les secteurs des services, dans lesquels les gains sont plus faibles et où on ne peut espérer qu'une croissance assez limitée quand ne vient pas s'ajouter un phénomène de crises financières.

La maximisation du retour sur investissement, dont la norme est actuellement de 15 % à 20 % dans une économie mondiale en hausse de 5 %, et la forte spécialisation des pays conduisent à des déséquilibres et à un fort ralentissement des économies de l'OCDE, contrairement aux pays émergents qui détiennent à la fois ressources et liquidités. Ce modèle de croissance est incompatible avec la survie de la Terre : il faudrait quatre planètes pour satisfaire les besoins de la population mondiale si elle adoptait le mode de vie des Américains.

Pour le syndicaliste, tout système a besoin de règles. Le progrès n'est pas toujours positif, il faut donc mettre en place des moyens de régulation au fur et à mesure du développement d'un système quel qu'il soit, tout comme le Code de la route et le permis de conduire sont apparus bien après les premières automobiles. Le besoin de régulation apparaît notamment aujourd'hui sur Internet qui, même s'il constitue un formidable outil, a engendré la cybercriminalité qu'il faut combattre, y compris au prix d'une limitation de la liberté individuelle. Cependant, la mondialisation disqualifie les règles nationales ; il faut donc trouver les moyens de réguler l'économie et sa financiarisation.

Pierre-Olivier Sur, avocat associé du cabinet Fischer, Tandeau de Marsac, Sur et Associés

L'avocat, fait remarquer Me Sur, côtoie régulièrement le passage à l'acte, qu'il s'agisse du pervers narcissique ou du terroriste. Mais, selon lui, la justice également voit grand pour détruire, il tente d'ailleurs de le prouver en retraçant l'histoire récente de l'institution judiciaire sous la forme d'une suite d'échecs cuisants.

Du statut de « petit magistrat » qu'avait le juge d'instruction dans les années 1980, alors humilié lors de l'affaire Grégory, il passe à celui de « grand juge ». Me Sur cite notamment Mme Eva Joly, Mme Vichnievsky, M. van Ruymbeke et M. Courroye dont l'évocation suffit selon lui à jeter l'effroi chez les hommes politiques ou les patrons.

Ce changement de statut a pour origine l'affaire Elf et l'obtention du ministère de la Justice de crédits pour inventer une nouvelle justice de l'instruction. Celle-ci a gagné en assurance et en moyens et a confortablement installé le pôle financier et son aristocratie des juges dans les anciens locaux du journal Le Monde. Ce nouveau pôle avait pour objet de juger le monde politique, le monde de l'argent et celui de la santé publique en utilisant en grand un droit pénal inadapté puisque datant de l'Empire, voire de l'Ancien Régime. La France s'est ainsi familiarisée avec le triptyque perquisition/garde à vue/détention, système considéré comme moyenâgeux par les avocats, parce que privant de liberté des individus présumés innocents. Pierre-Olivier Sur indique même que la pression extrême lors de la garde à vue et de la détention a conduit à de faux aveux, et ce, en l'absence condamnable d'avocat et par un jeu de faux témoignages et de faux PV.

Continuant dans sa critique des « grands » juges d'instruction, l'avocat pénaliste fait un inventaire terrifiant de leurs actions.

Citant l'affaire du Crédit Lyonnais et l'affaire Elf, il explique qu'elles ont atteint les PME et donc le tissu productif français sans pour autant donner lieu à des jugements et à des condamnations. Ces affaires ont en revanche donné lieu à la condamnation de l'État français dans l'affaire Executive Life et au gâchis de l'affaire Tapie. Dans le même temps, le système de corruption à l'étranger et de commissions s'est maintenu puisque la nouvelle direction d'Elf était mise en cause pour de nouveaux actes de corruption après avoir été partie civile lors de la première affaire.

Pour Me Sur, les juges d'instruction, qui avaient vu grand pour détruire, sont en situation d'échec total dans l'atteinte de leurs objectifs. Ils ont en revanche détruit des personnages importants du paysage politique français. Toutefois, même poursuivis et condamnés, ils ont parfois été ensuite réélus par les citoyens qui ont ainsi infligé un camouflet à la légitimité judiciaire. Parmi ces personnalités, il y a notamment MM. Emmanuelli et Juppé, condamnés en tant que trésorier de leurs partis, mais sans s'être personnellement enrichis. Me Sur rappelle qu'il y a également eu des personnes poursuivies pour être finalement mis hors de cause, MM. Fabius, Strauss-Kahn, Tiberi et Léotard par exemple.

Dans leur lutte contre les fléaux en matière de santé publique, les juges d'instruction ont également failli. Dans l'affaire du sang contaminé, ils ont ainsi poursuivi plus de 50 personnes pour aboutir à seulement deux condamnations.

L'affaire Buffalo Grill a par ailleurs vu la mise en garde à vue de tous les dirigeants de la chaîne de restaurant et la perquisition de tous les établissements en raison de soupçons de contamination de la maladie de la vache folle. L'affaire a également touché toute la filière en baissant de 20 % la consommation de viande de bœuf en France pour finalement découvrir que les cinq morts français de la maladie sont dus à leur consommation de confiseries contenant de la gélatine animale. Les 10 ans d'instruction ne vont ainsi déboucher que sur des condamnations pour des infractions.

Cette suite d'échecs de la nouvelle justice d'instruction n'a pas abouti à la destruction de fléaux annoncée. Elle a d'ailleurs été sanctionnée et limitée dans ses prérogatives par l'instauration d'un juge des libertés pour encadrer le juge d'instruction. Celui-ci voit d'ailleurs une partie de ses pouvoirs repris par le parquet. Enfin, certains juges sont jugés aujourd'hui pour leurs pratiques.

Hervé Mariton, député de la Drôme

À Jacques Hébert lui demandant son avis sur la tendance russe à voir grand en ce moment, Hervé Mariton, président du groupe parlementaire d'amitié franco-russe, explique que son premier contact avec ce pays lors de ses cours de russe à l'école a été l'affirmation : « L'URSS est le plus grand pays du monde. » Après s'être détruite de l'intérieur, la Russie est de retour et voit en grand sur le plan économique et géostratégique. Le caractère destructif de cette nouvelle vision dépend selon le député de l'attitude des tiers envers cette puissance.

Ainsi, faut-il exiger dans la négociation pour l'entrée de la Russie dans l'OMC des contreparties en termes d'évolution de l'État de droit, notamment en matière économique ? La réponse dépend beaucoup de ceux qui la posent, elle peut aller de l'arrogance à la soumission en passant par l'indifférence.

Hervé Mariton semble voir dans l'attitude européenne des hésitations, mais il y a clairement le choix intelligent de ne pas être arrogant envers la Russie ; le temps des donneurs de leçons est passé, parce que l'Europe a compris que le monde était complexe et que les évolutions n'étaient pas linéaires. Mais à force de ne pas vouloir donner de leçons, le député craint de voir l'attitude de certains pays occidentaux être vue comme de l'indifférence, voire de la soumission. Il faut donc s'affirmer et souhaiter un certain nombre de progrès pour éviter que les problèmes internes à la Russie ne touchent ses partenaires commerciaux, comme ce fut le cas lors de la crise à la tête du groupe TNK-BP.

Par ailleurs, le fait de ne pas être revendicatif en matière de droits de l'Homme n'a pas permis à la France de développer ses relations commerciales avec la Russie. Or, les Britanniques, qui ont toujours été moins transigeants sans être arrogants, arrivent à développer des opérations de grandes ampleurs dans le pays.

C'est pourquoi Hervé Mariton a accepté de rencontrer la mère de M. Khodorkovski. Même s'il s'agit d'un geste de faible portée, il peut créer une forme intéressante de relation avec le pouvoir russe. En effet, l'événement a suscité des questions au président Medvedev et l'a obligé à aborder le sujet du milliardaire en prison.

Pour ce spécialiste de la Russie, voir en grand ne dispense pas d'assumer que les enjeux peuvent être complexes. Il ne peut en être qu'ainsi au Caucase pour expliquer la réaction de la communauté internationale autour de l'Ossétie du Sud, un territoire de la taille d'un canton français aux portes du géant russe.

Il est donc important selon le député de bien appréhender les situations. Il faut ainsi éviter que la polarisation du monde conduise les politiques à nier la complexité du pays et le poids des corps intermédiaires et à appliquer une lecture trop simpliste de la Russie.

Nuançant le lien avec la destruction, Hervé Mariton estime qu'il peut être bien de voir grand, parce que cela implique une plus grande exigence en termes de clarté des idées et de simplicité des grilles de lecture.

Par ailleurs, comprendre la vision russe suppose la remise en question des grandes idées occidentales. Il en est ainsi de l'universalisme, notion aujourd'hui contestée dans le monde et dont l'affirmation est ambiguë auprès de pays comme la Chine, au grand dam du député.

En conclusion, il prône l'affirmation de principes et de stratégies claires, en particulier lorsque les enjeux sont importants comme en Russie. Mais, cela doit se faire avec modestie et sagesse, c'est-à-dire en refusant le déterminisme pour analyser des pays ou des idées et en étant acteur plutôt que spectateur des phénomènes dans le monde.

Alain Minc, président de AMConseil

Alain Minc met en lumière une tendance bien française de chercher à tout faire en grand, à la fois en politique, dans l'entreprise ou dans la société. Or, la grandeur et la puissance ne sont pas selon lui des normes absolues. En effet, la notion de grandeur est changeante ; alors qu'une entreprise était auparavant jugée par son effectif et son chiffre d'affaires, elle se mesure aujourd'hui par sa capitalisation boursière ou par son retour sur fonds propres.

Revenant à la question russe, Alain Minc fait remarquer qu'après la parenthèse soviétique, c'est une Russie à la vision impériale du XIXe siècle – et non impérialiste – qui réapparaît au XXe siècle face à des pays modernes marqués par la suprématie du marché et de la démocratie. Ceux-ci éprouvent ainsi des difficultés à traiter avec le pouvoir russe à cause de visions différentes de la grandeur.

Cependant, voir en grand est un atout dans un monde où la force du réel et le poids des institutions sont importants et où le jeu du pouvoir et des contre-pouvoirs est sans limites. Il s'agit également d'un moyen de refuser l'immobilité, parce que voir grand évite de faire petit à cause d'une complexité inhibant les volontés. Parce que cette complexité est pour Alain Minc un gage de démocratie et de liberté, les patrons doivent l'accepter et voir grand pour s'accorder des marges de manœuvre dans leurs projets.

Plutôt que de voir en grand, le philosophe propose de réfléchir à la façon de voir autrement. En effet, l'exemple russe est là pour rappeler que voir grand est un concept ancien adapté à des puissances d'hier. Mais, il arrive que le monde d'aujourd'hui doive côtoyer de telles puissances. En revanche, voir autrement consiste à considérer comme saines toutes les pensées dissidentes, c'est-à-dire celles qui apportent un point de vue novateur, ce que font les chefs d'entreprise au quotidien.

Alors que voir en grand détruit, Alain Minc conclut son propos en affirmant que voir autrement est la seule façon de construire dans le monde très codé d'aujourd'hui.

Questions de la salle

Un groupe d'anciens journalistes du Monde interpelle Alain Minc pour lui demander si, justement, il n'a pas vu grand lorsqu'il était à la tête du conseil de surveillance du journal et s'il ne l'a pas finalement détruit.

L'intéressé répond que, dans le cas d'espèce, voir grand était un moyen de construire. Il aurait fallu pour cela que les journalistes renoncent à leur contrôle sur le journal et acceptent l'évolution de son capital afin d'éviter de l'endetter. Alain Minc prédit ainsi qu'en voulant garder la majorité, ce sont les journalistes eux-mêmes qui vont détruire Le Monde.

Un participant souligne l'opposition entre les deux premières interventions. Dans la première, Jean-Pierre Caillot explique selon lui que la pensée perverse est pauvre alors que Jean-Luc Marret affirme ensuite que le terrorisme est condamné à innover.

Le psychiatre explique que si la pensée perverse est pauvre, elle n'est pas simple et dénuée de créativité pour autant. Elle a en effet une grande capacité de séduction, de créer la confusion par le mensonge et de renverser les arguments notamment. Cette pensée complexe a la particularité de ne pas aller dans le sens de la vie. Rappelant que l'envie est très présente dans ce type de pensée, Jean-Pierre Caillot fait remarquer le paradoxe de l'homme lorsqu'il cherche à détruire ce qu'il admire et donc ce qu'il envie.

Jean-Luc Marret explique cette possible dissonance entre les deux interventions par le fait que les terroristes ne sont peut-être pas des pervers au sens médical du terme.

Interpellant l'avocat à la tribune, un chercheur spécialiste du prion rappelle qu'il y a eu bien plus de cinq morts imputables à cet agent infectieux. La mise en cause de l'ingestion d'abats d'animaux et la peur des consommateurs ont été, selon lui, justifiées. Il met ainsi en doute la thèse imputant à des confiseries les morts de la maladie de la vache folle.

Le débat d'experts a été tranché devant les tribunaux, pour Me Sur. De plus, il fait remarquer qu'il n'y a eu aucun renvoi pour infraction correctionnelle ou criminelle.

Remarquant le ton partisan de l'intervention de Me Sur sur les destructions engendrées par la justice d'instruction, un participant remarque que l'échec en matière de lutte contre le terrorisme devrait, dans la même logique, conduire au démantèlement des cellules antiterroristes. Ainsi, selon lui la justice d'instruction n'a pas que des échecs à son actif, puisqu'elle n'aurait pas évolué s'il n'y avait pas eu les « grands » juges – même si cette évolution a été mouvementée et si ces magistrats ont parfois vu trop grand.

Du point de vue des avocats, les grands juges sont en échec, la preuve est notamment leur gestion de l'affaire du Crédit Lyonnais. En revanche, Me Sur estime qu'ils ont travaillé efficacement en matière de lutte contre le terrorisme, notamment sous la houlette de M. Bruguière. Le pôle antiterroriste français est ainsi selon lui envié à l'étranger. Même si les avocats sont là pour veiller au respect des libertés, ils saluent le bilan des juges de ce pôle.

Vivant aux États-Unis où l'efficacité française est reconnue en matière d'antiterrorisme, Jean-Luc Marret souligne que celle-ci est due principalement aux juges spécialisés et à la collaboration étroite entre police et justice. Les juridictions spéciales sont selon lui nécessaires pour juger les actes terroristes, parce que les jurys populaires peuvent faire l'objet de pression de la part des accusés. Refusant de critiquer les juges d'instruction, Alain Minc souligne pour sa part que ceux-ci ont beaucoup fait pour réduire la corruption dans le monde des affaires en France ; le pays est grâce à cela beaucoup moins corrompu que son voisin allemand. De même, il rappelle que le gouvernement de M. Blair a interrompu par décision unilatérale l'enquête sur les commissions

versées dans le cadre d'un grand contrat de fourniture d'armement à l'Arabie saoudite. Selon lui, une telle décision aurait fait scandale en France.

Pour le philosophe, l'Hexagone est devenu un pays convenable grâce à la peur des juges d'instruction, même s'il estime qu'ils peuvent être narcissiques, maladroits et égotiques.

Réagissant à l'intervention de Jean-Pierre Caillot qui a diagnostiqué un risque de perversion de la société par la recherche de grandeur, une participante demande aux intervenants et au psychiatre en premier lieu quels sont les moyens pour améliorer ce constat.

Jean-Pierre Caillot explique que le premier pas est de reconnaître le fait pervers pour dire sa propre pensée ; il rejoint d'ailleurs le député dans son vœu de voir les dirigeants occidentaux s'affirmer face à leurs homologues des puissances impériales, notamment la Russie.

Par ailleurs, le psychiatre souligne qu'au même titre que la psychose et la névrose, la perversité doit être assimilée par la psychiatrie à une catégorie de fonctionnement mental, parce qu'elle occupe selon lui un terrain bien plus important.

Un participant interpellant la tribune sur le thème du débat demande ce que veulent détruire certains phénomènes ou notions actuels comme la mondialisation – grande par définition – ou la financiarisation de l'économie.

Pour Hervé Mariton, la mondialisation a déjà détruit l'Europe telle que les Européens l'avaient comprise. Il rappelle que M. Brown a ainsi affirmé qu'il n'était pas possible de concevoir l'Europe dans la mondialisation telle qu'elle avait été pensée lors de sa conception après la Seconde Guerre mondiale. Le problème de la construction européenne est justement qu'elle n'a pas suffisamment tenu compte de la mondialisation.

Dans la lignée de son intervention, Bernard Van Craeynest remarque que la spécialisation productive en cours transforme la nature des emplois et le niveau des qualifications en France en substituant les services aux industries, contrairement à l'économie allemande.

Par ailleurs, la financiarisation extrême des mégalomanes assoiffés de rentabilité conduit à des tensions par le décalage entre la croissance des profits et la croissance de l'économie mondiale. Cet écart est de plus destructif dans la mesure où les profits sont rarement investis dans l'économie réelle et les infrastructures, mais plutôt dans les bulles spéculatives.

Enfin, la construction européenne semble ne pas vouloir aller au bout de la construction d'un espace économique et monétaire en mettant en place une politique fiscale et budgétaire commune. Ce faisant, la compétition intraeuropéenne se poursuit, ce qui conduit également à de la destruction.

En conclusion, Jean-Luc Marret affirme que le pire n'est pas toujours à craindre en matière de sécurité et que tous les moyens ne sont pas toujours bons pour lutter contre la violence, même penser en grand. Me Sur abonde dans ce sens en estimant qu'il y a une limite à imposer au pouvoir des juges et que ce n'est pas dans le modèle anglo-saxon qu'il faut chercher des voies d'amélioration.

Pour sa part, Alain Minc explique que la crise actuelle qui a renforcé le sentiment antimondialisation n'est en fait qu'un mal mineur en comparaison des bienfaits de la faiblesse des taux d'intérêt, ces dernières années. Or, cette faiblesse du loyer de l'argent est due à la mondialisation, parce qu'elle a empêché que la croissance de la masse monétaire ne crée de l'inflation. De plus, il fait remarquer que la résilience de l'économie mondiale, qui ne va perdre qu'un point de croissance pendant deux ans, montre que des mécanismes et des institutions de régulation existent. Le philosophe explique que certains responsables compétents ne sont pas reconnus à leur juste valeur, tel Jean-Claude Trichet qui décide à l'été 2007 d'injecter 75 Mds € sur les marchés, sauvant probablement ainsi l'économie mondiale d'une crise comparable à celle de 1929.